

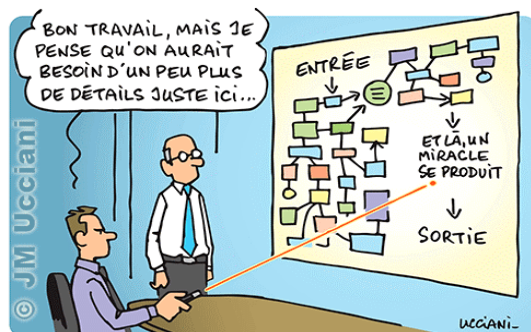


C.H.S.C.T. fonte

Le projet E.I.O

Le CHSCT mandate une expertise

Bientôt la nouvelle organisation imposée par EIO débutera. Pour autant, malgré de nombreuses présentations en CHSCT le sujet reste incompréhensible. Par exemple pour la maintenance postée, ce projet affirme la volonté de la direction à faire de la maintenance une activité « cœur de métier ». Sur le papier cela semble superbe, mais dès lors que l'on gratte le vernis on s'aperçoit que les agents de maintenance postée continueront à faire des tournées de fluide, de la conduite centrale à vent pour les HFX, de la conduite de chaîne d'agglomération pour les agents de mataglo. Le tout avec une seule et même « grande » équipe. Bien sûr, on nous promet que le personnel des HFX ne fera pas de remplacement du côté mataglo et vice versa, sauf situation exceptionnelle et provisoire (*en clair, c'est toujours le même refrain*), il ne faut pas oublier que chez ArcelorMittal, le provisoire dure longtemps..... et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Face à ce mélémélo, vous l'aurez compris, nous n'avons eu d'autre choix que de faire appel à un expert qui, souhaitons-le, saura détricoter ce sac de nœuds qu'est le projet EIO du tout nouveau département Haut-Fourneau/Mataglo.



QU'EST-CE QUE VOUS NOUS PROPOSEZ POUR LUTTER CONTRE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL?

HEU... UN NUMÉRO VERT?



Pénibilité

La direction souhaite commencer les cotations de la pénibilité des différents métiers du département HFX/Mataglo en y associant comme par hasard le CHSCT. Pour la cokerie, cela sera vu ultérieurement. Seul problème et non des moindres, la grille de cotation utilisée pour effectuer cette cotation, qui en l'état ne reflète pas les spécificités de notre site vient de Florange. A noter

également que cette grille ne prend pas en compte la charge mentale de travail, le travail en équipe successive etc... c'est tout naturellement que le CHSCT a unanimement rejeter cette grille. *Affaire à suivre.*

Règlement intérieur

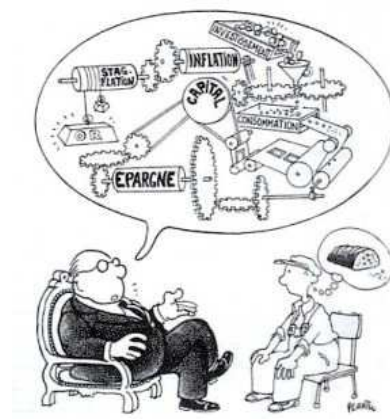
Le troisième sujet concerne la refonte du règlement intérieur. De nombreux changements se profilent à l'horizon. Dont un que la direction remet une nouvelle fois sur le tapis, la restriction du droit de grève par un tour de passe-passe en agitant bien haut le fanion de la sécurité. Elle a bon dos la sécurité, quand elle sert l'intérêt de la finance et sert d'excuse pour ne pas stopper la production. A contrario quand la sécurité met en jeu les objectifs de production, là, la direction est beaucoup moins regardante et permet même quelques écarts.

Ce nouveau règlement met l'accent sur le fait qu'il faut toujours un Haut-Fourneau en activité et cela afin de maintenir le réseau gaz en pression.

Ok, voilà qui n'est pas très rassurant et chacun l'a compris : les marches à un seul fourneau ne sont pas si rares que cela; alors se pose la question : que faire en cas d'une panne impromptue nécessitant l'arrêt de ce dernier ? ? ? ?

Et pendant ce temps-là, chez nos patrons...

Comme à chaque fois, la direction s'apprête à nous faire avaler des couleuvres, elle organise une énième saison de réunions, où à chacune d'entre elles, on vous rejouera le même mélodrame teinté d'espoir, ou l'on vous rassure la main sur l'épaule...ne vous inquiétez pas, un jour ça ira mieux, il faut conforter notre position, assurer la pérennité d'AMAL, l'enjeu est important, bref du déjà vu...blablabla.....



Alors que notre grand patron – Laskshmi Mittal - , voit sa fortune augmenter de **6,1 milliards de livres** dans la plus grande discrétion... On comprendra aisément pourquoi notre Augmentation Générale est inférieure à celle du SMIC...

Article tiré du Sunday time (journal anglais) :

C'est l'homme d'affaires indien Lakshmi Mittal, PDG d'ArcelorMittal, qui a gagné le plus d'argent sa fortune a bondi de 6,1 milliards de livres pour atteindre 13,2 milliards.